

Directeur de projets (F/H) Quartier MOULON

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce territoire francilien possède de puissants atouts pour répondre aux enjeux d'une économie mondiale en profonde mutation :

- L'excellence académique et la renommée de ses établissements d'enseignement supérieur réunis dans l'Université Paris-Saclay et de l'institut Polytechnique de Paris ;
- La force industrielle de ses pôles d'activité majeurs de l'Essonne et des Yvelines que sont Courtaboeuf, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines, Vélizy-Villacoublay ;
- Sa concentration d'activités de recherche et développement exceptionnelle autour des filières stratégiques de l'énergie, des mobilités, des TIC, de la santé, de l'aérospatiale - défense sécurité...

L'EPA Paris-Saclay est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre de ce projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay. A cet effet, il réalise des grandes opérations d'aménagement (Direction de l'Aménagement et du Développement Durables qui intègre la Direction Développement durable et RSE), en particulier sur la frange sud du Plateau de Saclay (Quartiers de Moulon, Corbeville et de l'Ecole Polytechnique) de l'ordre de 2,2 millions de m², parmi les plus importantes en Europe, et dans les Yvelines sur les secteurs de Versailles Satory, de la future gare de Guyancourt - Saint Quentin Est et de Freyssinet Trappes-Montigny. Chacun de ces nouveaux quartiers vise à conjuguer densité, mixité des activités et mixité sociale, de manière à proposer un cadre de vie de qualité caractérisé par la proximité. Les projets d'aménagement visent à créer des quartiers qui se veulent autant de démonstrateurs de la ville durable, inclusive, productive, sobre et résiliente.

Le développement du Cluster s'inscrit dans une démarche de développement durable équilibrée entre d'une part la protection et la valorisation des activités agricoles et d'autre part des développements urbains dans des quartiers desservis par la future ligne 18 du Grand Paris-Express. Le développement du pôle scientifique et technologique s'opère également par le développement et l'animation des réseaux d'entreprises, des services, et de l'entrepreneuriat (Direction de l'Innovation et du Développement Economique).

L'EPA Paris Saclay est également maître d'ouvrage d'opérations immobilières et d'équipements ou en prestation de services pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures).

Il comprend également une direction de la communication et un secrétariat général regroupant les services financier, juridique et les ressources humaines.

L'OPERATION D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE MOULON

L'opération du Moulon est l'une des trois opérations majeures du projet de Paris-Saclay en phase opérationnelle sur la frange sud du plateau, avec les ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique et de Corbeville. Située sur les 3 communes d'Orsay, Gif-sur-Yvette et Saint-Aubin, elle couvre un périmètre de 337 ha, sur lequel sont programmés 870 000 m² de surface de plancher.

Le projet prévoit la création d'un quartier ouvert et mixte accueillant établissements d'enseignement supérieur, développement économique, logements étudiants et familiaux, équipements, commerces et services. Le cadre de vie sera amélioré, avec le développement d'espaces publics largement paysagers et l'amélioration de la desserte en transports en commun.

Dix ans après sa création, la ZAC du quartier de Moulon est entrée dans un rythme soutenu de livraisons d'espaces publics et de programmes immobiliers. Ainsi, le quartier a accueilli ses premiers habitants en 2019. La construction d'une école, d'une crèche, d'une mairie annexe et de plusieurs commerces animent déjà le Moulon.

Il semble nécessaire aujourd'hui de faire évoluer sa programmation, plus particulièrement sur le périmètre des 5mn à pied autour de la future gare de la ligne 18 du Grand Paris Express, pour une plus grande mixité fonctionnelle et une intensification des usages visant à créer une vie de quartier animée.

Pour ce faire, l'EPA Paris-Saclay a engagé la procédure de modification de la ZAC.

MISSIONS ET RESPONSABILITES

Sous la responsabilité du directeur aménagement, le directeur de projets pilote les opérations d'aménagement sur le secteur du quartier Moulon dans toutes ses composantes (techniques, juridiques, financières, institutionnelles, etc.) afin de respecter les objectifs et engagements de la direction générale. Il encadre une équipe projet et ses missions portent en particulier sur les sujets suivants :

Pilotage et suivi opérationnel :

- Garantir et entretenir le dialogue avec les collectivités (Villes, Agglomération, Département, etc.), les services de l'Etat et les partenaires du projet pour porter et défendre la stratégie de l'établissement et le respect des engagements ;
- Mobiliser et coordonner les équipes des autres directions (direction technique, développement durable) et les acteurs externes pour assurer l'avancée du projet en programmant notamment des réunions d'équipe hebdomadaires ;
- Conduire les études urbaines à l'échelle de la ZAC et/ou de secteurs, impliquant notamment le pilotage des marchés de prestataires (maîtrise d'œuvre urbain en particulier) ;
- Piloter et suivre les opérations immobilières dans toutes leurs phases et dimensions : foncier, réglementation, architecture et urbanisme, environnement et technique ;
- En interface avec la direction pôle travaux, superviser les études de maîtrise d'œuvre d'espaces publics pour garantir la cohérence avec les grandes orientations et l'ambition du projet urbain dans son ensemble ;
- Sécuriser et superviser les procédures réglementaires : dossiers de création et réalisation, DUP, mise en compatibilité des PLU, dossiers de dérogations des espèces protégées, etc. ;
- Elaborer et suivre le bilan d'aménagement (Prévisions à fin d'affaires en matière de budget et coûts), en lien avec la direction administrative et financière ;
- Lancer et suivre les consultations des promoteurs de la vente à la phase de réalisation des opérations immobilières ;
- Garantir le respect des projets immobiliers : échanger et accompagner les porteurs de projets depuis les études de faisabilité, élaborer les fiches de lots, superviser les phases de concours et suivre le projet immobilier dans sa phase de réalisation ;
- Identifier et mesurer les risques, alerter et prendre les décisions pour gérer les imprévus en fonction des alertes transmises par les équipes puis suivre le respect des solutions proposées.

Animation de l'équipe

- Accompagner et développer les compétences et pratiques de l'équipe ;
- Définir et mettre en œuvre les moyens d'animation de l'équipe pour donner de la visibilité sur l'activité et partager les bonnes pratiques ;
- Coordonner les activités de l'équipe (répartition de la charge de travail, suivi des plannings en fonction des priorités du projet) ;
- Participer aux recrutements, réaliser les entretiens annuels.

Piloter des missions transversales thématiques à l'échelle de la direction.

FORMATION ET COMPETENCES

- De formation supérieure de niveau Bac + 5 : diplôme d'architecte, ingénieur avec spécialisation aménagement / construction, Master 2 en urbanisme et aménagement, Science Po, etc. ;
- Expérience minimale de 5 ans dans le secteur de l'urbanisme opérationnel ;
- Culture du projet urbain, maîtrise des schémas directeurs d'aménagement urbain, de la coordination urbaine, architecturale, et environnementale ;
- Connaissance du champ de l'urbanisme opérationnel dans son ensemble : connaissance des acteurs institutionnels et privés, de la production immobilière, de l'espace public, etc. ;
- Maîtrise des procédures administratives et des réglementations (droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des contrats, Code des Marchés publics) ;
- Goût et capacité à manager une équipe ;
- Maîtrise de la gestion de projets complexes ;
- Sens de l'initiative, méthode, rigueur et autonomie ;
- Qualités rédactionnelles.

NOUS REJOINDRE

L'Établissement Paris Saclay propose à ses collaborateurs :

- Des titres restaurant d'une valeur de 10,80 € (60% pris en charge par l'employeur)
- Une mutuelle
- Un intéressement
- Indemnité de transport (75% pris en charge)
- Forfait mobilité durable
- 14 jours de RTT
- 2 jours fixes de télétravail
- Des avantages proposés par le CSE

Adressez votre candidature à :

EPAPS - Direction Ressources-Humaines - 6 boulevard Dubreuil - 91400 Orsay
rh@oin-paris-saclay.fr